

Vannes, le 13 novembre 2013

Le Président de l'Université de Bretagne  
Sud

à

Monsieur le Recteur  
Chancelier des universités  
96, rue d'Antrain  
CS 10503  
35705 rennes cedex 1

Marie-Hélène HABASQUE  
Directrice du service financier  
27 rue Armand Guillemot  
BP 92116  
56321 Lorient cedex  
Téléphone 02 97 01 70 73  
Fax 02 97 01 70 63  
[marie-helene.habasque@univ-ubs.fr](mailto:marie-helene.habasque@univ-ubs.fr)

**Objet : Note de présentation de la D.B.M n° 2  
« UBS » sur l'exercice 2013**

La décision budgétaire modificative n°2 est essentiellement dédiée à des **réajustements budgétaires de fin d'exercice** : réduction de prévisions de recettes et d'ouvertures de crédits et/ou transferts d'enveloppes.

Il est à noter que c'est la deuxième et dernière D.B.M de l'exercice et que **l'annonce faite précédemment de réduire le nombre de D.B.M a ainsi été confirmée sur l'exercice 2013.**

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes		
Masse de Fonctionnem. hors charges de personnel	Masse de personnel	Masse Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
532 561.40€	-444 478.55€	-549 808.47€	-461 725.62€	81 448.91€	-322 814.53€	-241 365.62€

Service Financier

**1-Justification des ouvertures de crédits de la D.B.M n°1 et origine des fonds:**

**1-1 Sur la masse de « Fonctionnement hors charges de personnel » : 532 561.40€**

1-1-1 Des recettes « nouvelles » (bien que ne représentant pas un flux monétaire entrant): 355 968.38€

✓Une reprise de provision pour litige. Il s'agit de la clôture d'un dossier ancien, pour lequel nous avons constitué une provision en 2012, concernant la taxe transport versée à tort à Lorient aggl. et à verser à Vannes aggl.: 110 968.38€

✓L'amortissement neutralisé des équipements des nouveaux bâtiments DSEG et ENSIbs suite à la recommandation des commissaires aux comptes: 245 000€

1-1-2 Des ajustements d'ouvertures de crédits se traduisant par des « fermetures » de crédits : 24 880.87€

✓IUT Vannes, réajustement du « réservoir » c'est à dire prise en compte du montant de recettes prévisionnelles non réalisées : - 20 000€

✓IUT Iorient. Annulation de la prévision de recette non réalisée sur le D.U DEFIT : -12 800€

✓Divers réajustements sur la Recherche : 57 680 87€

1-1-3 Des transferts d'enveloppes: 151 712.15€

✓Provenant de la masse Charges de personnel, sur ressources propres : 176 594.55€

✓Provenant de la masse Investissement : 26 417.60€

✓A direction de la masse investissement pour diverses opérations d'investissement : 51 .300€

**1-2 Sur la masse « Charges de personnel » - 444 478.55 €**

1-2-1 Des ajustements d'ouvertures de crédits se traduisant par des « fermetures » de crédits :- 267 884€

✓ La principale est l'ajustement de l'ouverture de crédits consacrée aux Allocations pour Retour à l'Emploi (ARE) : - 200 000€

Tous les ans nous effectuons en fin d'exercice un réajustement de l'enveloppe des ARE en fonction du montant réellement liquidé sur l'exercice.

Rappelons qu'au budget initial la prévision de recette correspondante se fait par une reprise sur les provisions précédemment constituées. La prévision faite au budget initial 2013 s'avère trop élevée.

Depuis notre adhésion aux Assedic en 2012, le montant va naturellement en diminuant jusqu'à extinction des dossiers qui demeurent à notre charge.

1-2-2 Transfert d'enveloppes : -176 594.55€

✓A direction de la masse Fonctionnement pour 176 594.55€

**1-3 sur la masse « Investissement » : -549 808.47€**

1-3-1 Des ajustements d'ouvertures de crédits se traduisant par des « fermetures » de crédits : - 574 690.87€

✓Le montant des réajustements sur l'Immobilier correspond à trois opérations qui n'ont pas pu être achevées en 2013 et qui seront réinscrites au budget initial 2014 : - 285 000€

Opération « Travaux d'accessibilité » : - 15 000€

Equipements sur CPER ENSIbs : - 140 000€

Equipements sur CPER DSEG : - 130 000€

- ✓ A noter également, la fermeture de crédits de la DSI - 205 360€.  
L'opération d'informatisation du SCD pour un montant de 144 450€ a été revue à la baisse sur la partie « Gestion électronique des documents ».
- ✓ Divers ajustement sur la Recherche : - 57 680 87€
- ✓ IUT lorient. Annulation de la prévision de recette non réalisée sur le D.U DEFIT :  
-26 650€

1-3-2 Des transferts d'enveloppes: 24 882.40 €

- ✓ Provenant de la masse Fonctionnement : 51 300€
- ✓ A destination de la masse Fonctionnement : -26 417.60€

## 2-Capacité d'autofinancement ou Insuffisance d'autofinancement :

La présente DBM fait apparaître une capacité d'autofinancement de 82 397.68€ résultant d'un résultat déficitaire sur le compte de résultat prévisionnel de 6 633.94€ conjugué à des dotations aux amortissements pour 89 031.62€.

## 3- Niveau du fonds de roulement :

La nouvelle situation s'établit suivant le tableau ci-dessous.

Fonds de roulement 2012 (FDR) arrêté lors du compte financier 2012- C.A du 22 mars 2013- <span style="float: right;">⊛1</span>	12 944 488.00€
Diminution au budget initial 2013	-1 158 521.00€
Diminution du FDR à la DBM n°1	-474 813.00€
Diminution du FDR après intégration des reports 2013 <span style="float: right;">⊛2</span>	-728 270.18€
Diminution du FDR sur réajustement d'amortissement	- 247 950€
Apport au FDR à la DBM n°2	309 391.62€
<b>Fonds de roulement prévisionnel après DBM n°2</b> <span style="float: right;">⊛3</span>	<b>10 644 325.44€</b>

⊛1 : Le montant du fonds de roulement 2012 représente 71 jours de fonctionnement.

⊛2 Conformément à l'art.7 du décret 2008-618, deux états des reports sur les programmes pluriannuels d'investissement et les contrats de recherche pluriannuels ont été présentés, pour information, au C.A à l'occasion de la D.B.M n°1.

⊛3 : Le montant du fonds de roulement prévisionnel, après la présente DBM n°2, représente de l'ordre de 58 jours de fonctionnement.

## 4- Plafond d'emplois:

En pièce jointe, l'annexe réglementaire à l'appui de la D.B.M :

✓ Tableau n°4 : « Décompte en ETPT des emplois sous plafond et hors plafond et suivi de la dépense de masse salariale »,



Université  
de Bretagne-Sud

✓Tableau n°2 « Tableau des emplois UBS » : sans changement par rapport à celui présenté lors du budget initial **qui comportait déjà les 15 postes attribués par le ministère** (annexe non fournie).

#### **5- Annexes obligatoires présentées au budget et à chaque D.B.M :**

En pièces jointes, les annexes 6 « programmes pluriannuel d'investissement » et 7 « restes à réaliser sur contrats de recherche » présentées au budget initial 2013 et actualisées à la date de la présente DBM.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Le Président

Jean PEETERS